

Le Vosgien Fibex protège le bois contre le feu

Installée à Chavelot depuis plus de quinze ans, la société Fibex est en plein essor grâce à l'attrait, ces dernières années, de l'utilisation du bois dans les constructions. Car Fibex est l'un des spécialistes du traitement anti-feu. Au point d'avoir doublé son chiffre d'affaires en cinq ans.

Ily a des signes qui ne trompent pas. Quand une entreprise acquiert les locaux qu'elle loue depuis quinze ans et qu'elle investit dans de nouvelles machines, c'est que ses dirigeants sont plutôt optimistes. Et comment pourrait-il en être autrement pour Hervé Van Oost, le patron de Fibex, société installée au Xylopôle de Chavelot depuis 2005. « Nous avons doublé notre chiffre d'affaires en trois ans. Il est passé de 2 M € en 2017 à 4 M d'€ en 2020. »

Portée par le succès du bois

dans le secteur de la construction, Fibex s'est donc senti pousser des ailes ces dernières années. L'entreprise vosgienne, qui emploie dix-huit personnes, œuvre dans le traitement du bois utilisé par les constructeurs en tous genres. Si Fibex appose des lasures sur le bois qu'elle reçoit, elle s'est également et surtout spécialisée dans le traitement anti-feu de ce bois.

« Pour les établissements recevant du public, comme les salles de spectacle, la protection incendie des matériaux en bois est devenue obligatoire », explique Hervé Van Oost. « Nous travaillons dans plusieurs domaines. 25 % de notre chiffre d'affaires provient du négoce puisque nous commercialisons des lasures ou des produits pour le bois aux agences notamment. Ensuite, l'application de produits en atelier représente 40 %. Et nous fai-

sons aussi des applications directement sur les chantiers. Notamment sur les grosses pièces de charpente qui ne peuvent pas être démontées pour être amenées en atelier. Mais cela ne représente que 10 % de notre travail. Enfin, l'ignifugation des bois constitue un quart de notre activité. »

Devenir propriétaire, une suite logique

Locataire d'un vaste bâtiment sur le Xylopôle de Chavelot depuis 2005, Hervé Van Oost, ancien directeur du Critt Bois (Centre régional d'innovation et de transfert de technologies du bois), a décidé d'acheter son atelier en 2019. « On avait déjà pas mal investi dans le bâtiment en tant que locataire, donc c'était logique d'en devenir propriétaire. »

Deux chaînes de peinture automatisées ont été instal-



Pour traiter le bois contre le feu ou le peindre, le patron de Fibex a investi dans deux chaînes automatisées. Photo VM/Philippe BRIQUELEUR

lées, ainsi qu'une partie laboratoire où l'entreprise peut confectionner ses propres teintures pour le bois, à partir de produits aqueux pour respecter les normes environnementales.

Fibex, qui intervient dans toute la France, fait aussi des affaires en Belgique et au

Luxembourg. D'où la satisfaction de son patron d'avoir choisi un lieu stratégique comme Chavelot et la proximité de la RN 57 pour s'implanter. Bien maîtriser la logistique et les transports est devenu vital dans un milieu très concurrentiel.

Philippe NICOLLE